

CALENDRIER DES OPÉRATIONS DU MOUVEMENT INTER-ACADÉMIQUE 2024

mercredi 08 novembre 2023 (12 heures) au mercredi 29 novembre 2023 (12 heures)	Saisie des vœux sur le portail I-prof SIAM
A compter du jeudi 30 novembre 2023	Les formulaires de demande de confirmation de mutation seront disponibles en téléchargement sur le portail I-Prof SIAM. Chaque participant au mouvement sera invité à télécharger puis à transmettre au chef d'établissement ou de service le formulaire de demande de confirmation de mutation.
jeudi 30 novembre 2023	Date limite de dépôt des dossiers de demande de bonification au titre du handicap
jeudi 07 décembre 2023	Date limite de retour aux services de la DPE par les chefs d'établissement ou de service des formulaires de confirmation de demande de mutation signés et accompagnés des pièces justificatives
mercredi 10 janvier 2024 au mercredi 24 janvier 2024	Affichage sur I-prof SIAM des barèmes calculés par l'administration
mercredi 10 janvier 2024 au mercredi 24 janvier 2024	Demande de rectification de barème
vendredi 26 janvier 2024 au mercredi 31 janvier 2024	Consultation des barèmes définitifs
vendredi 09 février 2024	Date limite pour les demandes tardives et modifications de participation au mouvement
mercredi 06 mars 2024	Début des résultats du mouvement inter-académique